

PATIENT

Biomnis

Renseignements indispensables

à la réalisation du FibroTest
Test non invasif pour estimer la fibrose du foie
et l'activité nécrotico-inflammatoire

Référence du dossier

Prénom : Date de naissance : Sexe : □ F □ M	Eurofins Biomnis communiqué :	
1 UNIQUEMENT HÉPATITE C, SANS VIH/VHB ASSOCIÉ		
		Cocher la case du test à réaliser
Dans le cadre d'un diagnostic de l'hépatite C pris en charge par l'assurance maladie : FibroTest (code Eurofins Biomnis : FIBRO)	Remboursé Code NABM 1000	
Dans le cadre d'un diagnostic de l'hépatite C pris en charge par l'assurance maladie : FibroTest + ActiTest (code Eurofins Biomnis : FIACC) ALAT (NABM 0516)	FibroTest : Remboursé Code NABM 1000 ActiTest : Non remboursé	
2 HORS CONTEXTE HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ		
Hépatite B, maladies métaboliques, maladies alcooliques, hépatit	te C hors stratégie diagnostique	Cocher la case du test à réaliser
Hors Nomenclature		
FibroTest + ActiTest (code Eurofins Biomnis : FIACT) Analyses prises en charge: - Alpha2 macroglobuline (NABM 1805) - Haptoglobine (NABM 1813) - Bilirubine totale (NABM 1601) - GGT (NABM 0519) - ALAT (NABM 0516) Analyses facturées: - APOA (Eurofins Biomnis) - FIACT (BioPredictive)	Non remboursé	
NB: Ces analyses sont hors nomenclature. Les tarifs sont disponibles sur notre site internet sur www.eurofins-biomnis.com > référentiel des examens > Fibrotest. Ne pas oublier de recueillir le consentement du patient.		